

La frontière, invisible pour certains, décisive pour d'autres



Procès fictifs 3/4 La globalisation a fait miroiter la disparition des postes de douane. Mais c'est le contraire qui est en train de se passer.

Les disputes de Rumine

Sous le titre **Dernières générations**, les disputes de Rumine seront l'occasion de mettre sur le banc des accusés quatre puissantes institutions: la voiture, l'hôpital, la frontière et la croissance. Vendredi 3 et samedi 4 novembre, quatre procès fictifs au casting alléchant verront s'affronter de véritables avocats et d'éminents accusés. Interroger les règles qui nous gouvernent, comprendre et juger les positions de chacun, les disputes ont pour vocation de nourrir le débat social et politique. Organisés par Charles Kleiber, président de l'Association Disputons-nous, avec le soutien de M^e Yves Burnand, ces quatre procès prendront place au Palais de Rumine. Entrée gratuite.

Marie Maurisse

A la gare de Chiasso, il n'y a pas un seul drapeau. Aucune croix blanche ne flotte dans l'air humide de cette fin d'octobre, alors même que l'endroit marque la limite entre la Suisse et l'Italie. Des bâches blanches et des échafaudages gris envahissent depuis des mois le hall de l'édifice, et il faut vraiment scruter le sol pour y lire un marquage annonçant l'entrée en Svizzera.

De fait, depuis l'entrée du pays dans l'Espace Schengen, le passage est totalement fluide pour des milliers de gens. Chaque jour transitent là dans un sens des frontaliers venant travailler à Lugano, et dans l'autre sens des touristes partant découvrir la Lombardie. Selon les estimations de l'Office fédéral de la douane, tous les jours, près de 2,2 millions de personnes, 1,1 million de véhicules et 21'000 poids lourds traversent la frontière suisse.

Dans le train, une annonce, en italien et en allemand, prévient les voyageurs qu'ils vont passer une frontière, et qu'ils doivent être munis de documents d'identité. Mais le son n'est pas terrible et les écouteurs rendent les passagers sourds aux avertissements. Seul indice: sur les quais, des gardes-frontières attendent en gilet pare-balles et contrôlent tous les wagons. Leur intervention est à prendre au sérieux: ils ont tous un revolver et un spray au poivre.

Leur mission est multiple, indique Luca Cometti, chef des opérations de la douane: vérifier que les personnes qui pénètrent en Suisse ont le droit de s'y rendre et d'y travailler, empêcher la contrebande et la fraude en tout genre, dont le trafic de stupéfiants, mais aussi par exemple que ceux qui rentrent d'Italie les bras chargés de paquets s'acquittent bien des taxes - dès 300 francs d'achat par personne et par jour.

Il est 17h34 et le train pour Locarno a quatre minutes de retard. Au loin, le Monte Olimpino, situé en territoire italien, fait de l'œil aux agents suisses, qui exercent par équipes de 5h du matin à minuit, tous les jours. À l'intérieur du wagon, rien à signaler et les douaniers ressortent après quelques instants. La frontière suisse serait-elle une passoire?

Retour de bâton

Au contraire, répond Etienne Piguet, géographe à l'Université de Neuchâtel. «Dans les années 2000, on avait annoncé la mort des frontières... Et aujourd'hui c'est tout l'inverse qui se passe. Les effectifs



Chiasso (TI), le 24 octobre 2023. De nombreux gardes-frontières et douaniers contrôlent les trains en provenance d'Italie. CHANTAL DERVEY

“ C'est comme si on avait oublié le fait que si quelqu'un traverse illégalement une frontière, c'est souvent pour échapper à un danger. ”

Chloé Ofodu, juriste à l'Entraide protestante suisse

des gardes-frontières suisses sont en augmentation, parce qu'avec la mondialisation la mobilité a énormément augmenté, en particulier celle de personnes venues de très loin. Face à ce phénomène, il y a comme un retour de bâton.»

Le phénomène n'est pas propre à la Suisse. Aux États-Unis, le président, Joe Biden, a repris la construction du mur

initié par Donald Trump à la frontière mexicaine. En Europe, la Slovaquie et la Hongrie ont toutes deux renforcé les patrouilles aux confins de leur territoire. L'Allemagne fait de même avec la Pologne et la République tchèque. Tous veulent réfréner l'afflux massif de citoyens venus d'Afrique et d'Asie centrale, pour échapper à une dictature, une guerre, de la pauvreté extrême ou des catastrophes climatiques.

Dans une salle aux murs blancs de la gare de Chiasso, un petit groupe d'hommes attend. Certains sont venus d'Afghanistan, d'autres de Guinée et du Maroc. Entre janvier et septembre de cette année, 15'836 personnes ont franchi la frontière sud de la Suisse illégalement, en majorité depuis l'Italie par le train. C'est trois fois plus qu'en 2021. Cet afflux a conduit à un renforcement des effectifs des gardes-frontières sur place, qui ont pour rôle d'interpeller ces personnes, de recueillir leurs empreintes et de contrôler leur identité, leur demander leur âge et leur destination. Puis de les laisser par-

tir avec la promesse de quitter l'Espace Schengen dans les sept jours, si aucun ne souhaite demander l'asile en Suisse. Dans les faits, c'est plutôt rare: la plupart veulent rejoindre la France ou l'Allemagne. D'ailleurs, dans cette salle de la gare de Chiasso, les réfugiés ne semblent pas réaliser qu'ils ont passé une frontière.

Frontière à géométrie variable

Luca Cometti regarde ces jeunes hommes d'un air pragmatique. Il en voit tant qu'il ne semble pas ému par leur parcours. Cela ne surprend pas Chloé Ofodu, responsable projet à l'Entraide protestante suisse. «C'est comme si on avait oublié le fait que si quelqu'un traverse illégalement une frontière, c'est souvent pour échapper à un danger, estime-t-elle. C'est pourquoi le durcissement des frontières pose des problèmes en termes de violation des droits humains: *pushback* (renvois sommaires), violences, des morts en mer, la criminalisation des réfugiés... La responsabilité de ce qui leur arrive est reportée sur les réfugiés eux-mêmes.»

À quelques centaines de mètres de là, les voitures défilent lentement devant le poste de douane routier de Chiasso, où sont postés deux agents. Aucun n'est arrêté - la frontière n'existe que pour ceux qui ne peuvent pas la franchir. Pour ses partisans, elle est une protection contre la menace d'un trop-plein de population sur notre territoire, qui poserait des problèmes sécuritaires. L'autre hypothèse qui sera évoquée samedi aux disputes de Rumine est celle d'une frontière à géométrie variable, qui laisse passer ceux qui répondent aux besoins du marché du travail, notamment.

Pour le géographe Etienne Piguet, «cette frontière qu'on pensait obsolète a des impacts énormes sur les perspectives de vie de quelqu'un. Pouvoir la franchir permet de déposer une demande d'asile, d'obtenir une protection ou un travail», ajoute-t-il. Au bar Svizzero, en face de la gare de Chiasso, la chanson prophétique de Bob Dylan retentit alors que la pluie tombe. «Combien de routes un homme doit-il parcourir, avant que vous ne l'appeliez un homme?»

Le casting du procès de la frontière

Accusée: Céline Amaudruz, conseillère nationale (UDC/GE).

Présidente du Tribunal: M^e Elisabeth Chappuis, accompagnée de l'expert Robin Stünzi de l'Université de Neuchâtel (UNINE), coordinateur scientifique au Centre de recherche sur les migrations et la mobilité.

Accusateur: M^e Raphaël Mahaim, accompagné de l'experte Rosita Fibbi, sociologue des migrations.

Défenseur: M^e Elie Elkaim et son expert Yves Daccord, ex-directeur du Comité international de la Croix-Rouge.

Jury: Le public participe aux interrogatoires et rend le verdict.

Témoïn 1: Cesla Amarelle, ex-conseillère d'État vaudoise, professeur de droit public à l'UNINE. Elle porte un regard critique sur les frontières dont la fermeture met en danger des personnes en quête de protection, permet aux réseaux de passeurs de prospérer, et conduit les États à surveiller et militariser davantage.

Témoïn 2: Kevin Grangier, président de l'UDC Vaud. Il défend la frontière car, selon lui, elle protège les institutions démocratiques, les mécanismes de solidarité et l'identité culturelle des communautés politiques constituées en États-nations.

Témoïn 3: Chloé Ofodu, responsable du Service d'aide juridique de l'Entraide protestante suisse. Elle fait entendre la voix des personnes réfugiées et des migrantes. Elle défend une politique migratoire conforme aux droits humains et à la préservation du droit d'asile.

Témoïn 4: Etienne Piguet, professeur de géographie à l'UNINE et vice-président de la Commission fédérale des migrations. Il nuance les craintes liées à la pression migratoire et met en perspective l'évolution de l'ensemble de l'immigration vers la Suisse, dont les migrations liées au réchauffement climatique.

Infos pratiques

Lieu: Palais de Rumine, place de la Riponne 6, Lausanne
Procès de la voiture: vendredi 3 novembre de 19h30 à 22h, ateliers de 18h à 19h
Procès de l'hôpital: samedi 4 novembre de 10h30 à 13h, ateliers de 9h à 10h
Procès de la frontière: samedi 4 novembre de 15h30 à 18h, ateliers de 14h à 15h
Procès de la croissance: samedi 4 novembre de 20h30 à 22h30, ateliers de 19h à 20h
Programme: www.disputons-nous.ch. Actes d'accusation et de défense disponibles sur le site. **Entrée libre**

Avec le soutien de:



Contrôle qualité

